

Aiguèze

Bulletin Municipal



Edito 24

NUMÉRO



Nous voilà au seuil d'une nouvelle année.

Les événements sociaux de ces dernières semaines ont forcé beaucoup de personnes à réviser leurs certitudes et le grand débat décidé par notre Président montre que les choses ne sont pas si simples et que les solutions proposées sont souvent contradictoires.

Les nouvelles répandues pas internet (souvent, ni vérifiées, ni réellement fondées) ont remplacé les rumeurs répandues autour du lavoir ou des cafés de nos anciens et l'objectivité qui serait nécessaire aux débats n'est toujours pas au rendez-vous. Il est bien difficile de se faire une bonne idée de la situation et des décisions qu'il faudrait prendre.

Les choix et les décisions sont toujours difficiles à faire (et les bons choix et les bonnes décisions encore plus), pour autant :

Faut-il ne rien faire, ne rien décider et attendre que les autres le fasse à notre place ?

Faut-il systématiquement s'abstenir et rouspéter ensuite ?

Faut-il en arriver à ce que « les absents aient toujours raison » ?

Fait-il que « l'effort ne paie plus » ?

Faut-il décourager systématiquement ceux qui prennent des initiatives ?

Récemment nous avons eu des choix à faire ; comme beaucoup de personnes j'ai eu du mal à appréhender l'impact de ces projets sur la vie de notre village.

J'espère que seules des craintes légitimes et non des raisons tout à fait étrangères à ces projets « rancœurs personnelles ou autres » n'aient polluées les débats et exacerbées ces craintes et que nous ne soyons pas passés à côté de choses bénéfiques pour la grande majorité.

Outre ce débat public, sur un registre plus léger, ce trimestre écoulé a été riche en festivités ou événements qui nous ont permis de nous retrouver malgré l'absence de nos amis vacanciers ! Oui, notre village « vit » aussi en hiver ! Pour en citer quelques uns : -fête de la courge - cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre, enrichie cette année d'une exposition- soirée castagnade - marché de Noël précédé de la veillée aux flambeaux, et pour commencer cette nouvelle année, la présentation des vœux à la population.

Dans quelques jours nous allons nous retrouver pour partager la galette des rois (16 Février) et pour les aînés le traditionnel repas offert par la mairie (24 mars).

Je vous souhaite à tous, une agréable année. Sachez profiter de tous les moments, petits et grands qui l'émailleront, car comme le disait Henri David Thoreau, philosophe et poète américain « La vie est trop courte pour qu'on soit pressé »

Amicalement, Marie-Christine Héraud, adjointe.

Agenda

16 Févr. 2019



Galette et Jeux de société le samedi 16 février 2019

Galette et Jeux de société à partir de 20h00 Salle de l'Ecole

06 Avr. 2019



AIGUEZE
Journées Européennes des Métiers d'Art

Journées Européennes des Métiers d'Art 6 et 7 Avril

19 Mars 2019



Commémoration du 19 mars



Etat Civil –Décès de Julienne Blanc



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès d'une figure du village ; celui de Madame BLANC Julienne qui a rejoint son petit-fils Stéphane, décédé accidentellement à l'âge de 21 ans.

Le 8 janvier 2019, dans l'après-midi, Madame BLANC nous a quitté à l'issue d'une longue maladie qui depuis quelques années avait diminué ses capacités physiques. Ayant gardé en mémoire tous ses souvenirs, elle aimait en parler lors des visites qu'elle recevait à son domicile.

Née le 20 octobre 1928, à Saint Gervais (30), Madame BLANC a vécu toute sa vie dans la maison familiale du

Devès. Doyenne du village, elle avait fêté ses 90 ans au cours de l'été entourée de toute sa famille et de Joseph son compagnon (et également doyen des hommes du village). Un moment privilégié de réunion à l'occasion duquel elle avait eu plaisir à serrer affectueusement ses 3 enfants (Monique Miraille et Bernard), ses 7 petits-enfants et ses 14 arrière petits-enfants. Une bien belle journée de bonheur partagé au cours de laquelle sa joie rayonnait.

Madame BLANC faisait partie des personnes qui conservaient le souvenir, savaient le partager et le transmettre. Adessias, Madame notre doyen.

Nous avons présenté nos très sincères condoléances et toutes nos marques de sympathie à toute la famille et à Joseph Locatelli.



Etat Civil –Décès de Claude Barrot

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès d'une figure du village, Claude Barrot

Le 2 novembre 2018, Monsieur Claude BARROT nous a quitté à l'issue d'une longue maladie.

Né le 21 novembre 1941 à ROBIAC dans le Gard, Claude réside à saint Julien de Peyrolas avant de rencontrer Annette COSTE qu'il épouse le 27 avril 1965.

Avec Annette, ils reprennent la ferme familiale et la développent, construisent leur maison où ils auront le bonheur d'élever leurs deux enfants, Gil et Céline.

Homme d'action, homme de cœur, dynamique, Claude, avec son habituel franc-parler, a tout au long de sa vie exprimé ses idées sans ambages et sans ambiguïtés.

Généreux dans l'action il s'est engagé dans la vie du village et a occupé les fonctions de conseiller municipal du 13 mars 1977 au 10 mars 2001 soit 24 ans au service de la commune et de ses habitants ; poste dans lequel il savait défendre l'intérêt collectif et celui des habitants du hameau de la Roquette. Claude s'est particulièrement investi dans la station de pompage et de distribution en eau du hameau et des fermes isolées, dans l'entretien des chemins, dans les projets de développement du village.

Son dynamisme l'a amené également à s'investir dans le milieu associatif pour développer la vie sociale et la convivialité au sein du village. Membre actif, il participait à l'organisation et l'animation de tous les moments festifs.



Claude Barrot (suite)



Chasseur passionné, il a été avec bonheur président de notre « Saint Hubert » locale. Il savait prendre un moment de plaisir pour partager la traque du sanglier, ou avec ses amis tirer quelques cartouches dans les garrigues et les vignes.

Ces multiples actions montrent que Claude était un personnage incontournable du village, un personnage ayant la connaissance de notre vie commune, la mémoire permettant de construire l'avenir en s'appuyant sur le vécu.

Claude était également présent et apprécié dans la vie des communes voisines dans lesquelles sa propriété s'étendait, où il comptait de nombreux amis et pour lesquelles il savait s'investir avec la même ardeur.

Claude, je voudrais te dire combien tu vas nous manquer, une page se tourne mais tu resteras présent dans nos pensées, j'aurai toujours en mémoire le « Alain, poste toi là, le sanglier sort de là, tu le tires là...et le moment a bien été réel »

Adessias Claude.

Le conseil municipal et la population du village s'associent à la famille dans ces moments de peine, l'assurent de son soutien et lui présentent ses très sincères condoléances.

Etat Civil— Décès de Paulette Lefrançois

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse du décès de Madame Paulette LEFRANCOIS, maman de Patrick, le jeudi 17 janvier 2019 après-midi.

Madame LEFRANCOIS s'est éteinte à l'issue d'une longue maladie. Nous présentons à Patrick et à sa famille nos très sincères condoléances et les assurons de notre soutien dans ces moments difficiles.

Les obsèques ont eu lieu lundi 21 janvier 2019 à 10h30 à Saint Julien de Peyrolas.





Etat Civil – Naissance d'Aliénor Chenivesse



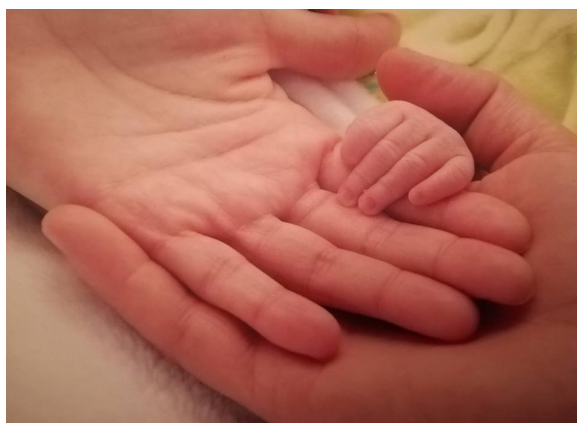
Histoire de petit pois...

Un petit brin est née... petit brin aiguëzois, petit brin mosellan, petit brin d'école, petit brin de resto , un petit brin de bonheur quoi ...

En effet, la cigogne a encore fait des siennes, chez Aurélie Aloi et Guillaume Chenivesse, le 19 Octobre 2018 à 22h27. Depuis...

Petit brin...grand bonheur...les parents me l'affirment... les grands parents...pleurent...de joie.

Longue et heureuse vie Mademoiselle Aliénor.



Etat Civil – Naissance d'Adrian Vély Chenivesse

Histoire de choux...

Audrey Chenivesse la maman, Aurélien Vély le papa et Jules le grand frère ont la joie de vous annoncer la naissance d'Adrian.

Adrian est arrivé le vendredi 1 février à 02h42, avec ses 4,020 kgs et ses 52 cm, c'est un beau poupon qui fait également le bonheur de ses grands-parents.

Jules languit de voir son petit frère et ...de partager le plaisir de jouer avec lui.

Le village se réjouit de cette nouvelle naissance, félicite les heureux parents et souhaite beaucoup de bonheur à Adrian





Vœux de la municipalité

La traditionnelle cérémonie d'échange des vœux s'est tenue le samedi 12 janvier 2019 dans la salle de l'ancienne école. Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'appel de la municipalité et des employés pour partager ce moment d'échange convivial. L'occasion, au-delà de la présentation des vœux d'évoquer la vie au village avec les moments de joie mais aussi ceux moins heureux, d'évoquer le présent mais aussi le passé et d'envisager ensemble l'avenir.

Les maires des communes de Saint Julien de Peyrolas et de Laval Saint Roman nous ont honoré de leur présence.

Au nom du conseil et des employés, Alain Chenivresse a évoqué l'année 2018 avant de présenter à tous les vœux de santé bonheur et réussite pour 2019. Le vin d'honneur qui a suivi a été l'occasion de poursuivre les échanges.

Mot du maire :

« Ce petit moment de partage pour un échange de vœux, un moment traditionnel mais qui reste toujours empreint d'émotion tant ceux que nous formulons avec l'équipe municipale, élus et employés, sont sincères. Moment d'émotions car ils sont l'occasion, avant de se projeter vers demain de faire un petit retour en arrière, sur la vie du village, d'évoquer nos naissances mais aussi nos départs irréversibles.

Avant de formuler nos vœux pour 2019, je souhaiterais avoir un regard sur 2018 et la vie dans notre village. De nombreuses actions ont été réalisées, beaucoup de petites qui visent à améliorer le quotidien et entretenir notre patrimoine, peu de grande envergure faute de moyens conséquents. Pour faire une synthèse :

2018 : Au niveau des animations, la dynamique locale, enviable, s'est poursuivie grâce à l'action des nombreux bénévoles qui œuvrent au sein des associations. L'attrait du village lors de ces manifestations s'est encore une fois confirmé. Ces animations permettent de mettre en avant l'image du village, d'attirer une clientèle et des visiteurs appréciant et partageant notre quiétude et notre qualité de vie.

2018 : Une année marquée par des choix du conseil municipal pour améliorer le quotidien et solutionner nos problèmes. Pour ne citer que quelques exemples : nous poursuivons la valorisation des extérieurs : la Blanchisserie est devenue un hameau dont les entrées sont clairement identifiées, après la valorisation des bâtiments en 2015 et de l'éclairage public en 2016, l'espace parking compris entre le pont et le virage est devenu propriété communale après de longues négociations avec le département. Cet espace pourra maintenant être aménagé ; un passage piétonnier permettra d'améliorer la sécurité de cette zone très fréquentée avec la sortie du camping des cigales et du chemin venant de saint Julien. Un nouveau commerce devrait ouvrir en 2019 dans la grande salle du rez-de-chaussée. La sécurité en périphérie du village va également être améliorée par la mise en place de ralentisseurs de type coussins berlinois acquis grâce aux subventions accordées par le département au titre des amendes de police.

2018 : Une année marquée par le choix de prendre l'avis de tous sur certains projets envisagés. Une équipe municipale doit réfléchir à d'éventuelles évolutions de la commune, se prononcer et faire des choix. Si nous n'avions pas eu de projets, vous auriez pu légitimement nous le reprocher. Avant de décider nous avons choisi de prendre vos avis pour favoriser la démocratie. Ce choix ne marque pas une politique populiste, un refus de responsabilités ou un manque de volonté, il traduit le souhait d'entendre les habitants, de les impliquer dans les orientations importantes, de guider le conseil pour prendre les décisions en recherchant toujours le seul intérêt général.

2018 : Une année marquée par le don à la commune de l'ancienne école libre par l'association catholique. Un don qui enrichit notre patrimoine et dont la valorisation a déjà débuté avec la rénovation du garage ; un don qui permettra de mettre en valeur cet espace et de proposer des animations à vocation culturelle. Un grand merci à cette association et à Jeannot Ventajol qui s'est personnellement investi dans cette réalisation.

2018 : Une année marquée par de nombreux travaux d'entretien visant à réparer les dégradations du temps ou des éléments, visant à la mise en valeur de notre patrimoine. Des travaux sur nos réseaux d'eaux, sur nos voiries, dans nos rues et sur nos places, sur nos espaces de stationnements. Des travaux multiples et parfois mineurs mais qui permettent à tous de mieux vivre.



2018 : une année marquée aussi par la poursuite d'études au niveau de l'agglomération du Gard rhodanien. Etudes qui ont été succinctement présentées lors de la réunion du 9 novembre. Certaines vont impacter directement notre avenir : SCOT – PLH – tarification incitative des OM – Transfert des compétences eau et assainissement. D'autres correspondent à des choix collectifs mais auront des répercussions sur nos impôts : musée de l'aglo à Bagnols.

2018 : comme les années précédentes, a également été marquée par un engagement permanent de nos employés municipaux. Leurs actions restent parfois dans l'ombre mais ils sont le fer de lance de la gestion et du fonctionnement de la commune. Je tiens publiquement à les remercier pour leur dévouement et pour le travail accompli dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Pour 2019 :

- Comme les années précédentes l'équipe municipale poursuivra des actions de moindre envergure et à moindre coût pour conserver un budget équilibré,
- Nous continuerons à rester à votre écoute pour privilégier le seul intérêt général et refuserons toute polémique stérile ou servant des intérêts particuliers.
- Nous resterons à votre disposition pour expliquer nos choix et décisions.

Pour cette nouvelle année, je souhaite, avec l'ensemble des adjoints, du conseil municipal et des employés de mairie vous présenter nos meilleurs vœux.

Pour ces vœux, je reprendrai les mots de Madame de Sévigné qui en 1687 présentait ses vœux ainsi : « que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune »

- Je vous souhaite donc dans un premier temps des vœux de paix ; de paix intérieure et de paix sociale pour conserver un esprit clair alerte et avisé dans un monde en perpétuelle évolution,
- Je vous souhaite du repos moral et du repos physique pour conserver toutes les facultés propices au développement de vos projets,
- Des vœux de santé enfin car là est notre plus grande richesse ; celle qui permet la réalisation de tous nos souhaits.

Je ne souhaite pas terminer ces vœux sans vous rappeler le souvenir de ceux qui hélas nous ont quitté en laissant un grand vide dans leurs familles et au village. Une petite pensée donc pour Thierry Laporte, gardien du parking de la résidence Castellans, pour Claude Barrot qui a œuvré pour le village dans les associations et au conseil municipal durant 24 ans, pour Julienne Blanc, notre doyenne qui vient de nous quitter le 8 janvier.

Je souhaite enfin adresser nos vœux de bienvenue à nos nouveaux nés. Le 10 mai, Chloé au foyer d'Anaïs Brunet et de Sébastien Mathieu – le 19 octobre Aliénor au foyer d'Aurélien Aloi et Guillaume Chenivresse. En vous rappelant que l'équipe municipale reste à votre service et à celui du village, je vous réitère nos meilleurs vœux de santé bonheur et réussite à toutes et tous. Et qu'il continue à toujours faire bon vivre à Aiguèze. »







Et au milieu coule un ruisseau...

Entretien du ruisseau

L'opération de nettoyage et d'entretien de notre ruisseau s'est déroulée le samedi 20 octobre 2018.

16 personnes de tous âges ont estimé cette opération nécessaire et se sont mobilisées durant une demi journée pour offrir un liefting à cet endroit bucolique. Des résidents, mais aussi un propriétaire venu spécialement de Salindre (30), armés de fourches, pelles, tronçonneuses, tracto ou simplement de leur bonne volonté pour enlever la végétation détruite ou ramasser les déchets de toutes natures jonchant les rives du

ruisseau. Un effort particulier a été fait sur le pont de la Prise qui retrouve de sa superbe (même si quelques travaux de maçonnerie restent à réaliser), et sur le linéaire compris entre le pont de la Mazade et Mardissac.

A noter que durant ce même temps quelques personnes étaient mobilisées pour emménager un jeune couple dans sa toute nouvelle maison. Cédric et Julie sont enfin chez eux après près de 6 ans de travaux. Hermione et Lucille vont pouvoir s'ébattre à l'espace lavoir et profiter de l'aire de jeux enfants.







Travaux à la Blanchisserie

1 m3 de béton, 2 panneaux de treillis soudés 2 épingles, la mutualisation de nos efforts

et voilà notre boulanger heureux de voir son pas de porte rajeuni. Mais nous lui avons passé le message suivant: Tu n'as plus qu'à le balayer et il nous a répondu "pas de problème" ça sera fait ! Quoi demander de mieux?



Plantations à l'aire de jeux

Un petit travail hivernal pour apporter plus tard de l'ombre à nos chers bambins, à ceux qui profitent de l'espace lavoir pour un moment de détente, à nos joueuses et joueurs de pétanques.

L'ombre de ces 2 micocouliers ne sera pas suffisante l'été prochain. Il faudra attendre encore une paire d'années pour profiter de la fraîcheur.

Soyons patients.





Installation de coussins berlinois

La limitation de vitesse sur nos chemins et la circulation à allure modérée dans nos ruelles passent par l'installation d'un coussin berlinois dans la rue des écoles et de 2 autres sur le chemin des Hières et sur le chemin de la roque qui viennent d'être fixés par Jean Pierre et Patrick. Une décision qui concourt à la sécurité et que le conseil a validé à l'unanimité.

Cette opération a été rendue possible grâce à la subvention obtenue au titre des amendes de police.

La poursuite de la sécurisation des espaces va se poursuivre avec la mise en place d'un passage piétons au hameau de la Blanchisserie, le remplacement de la barrière à l'entrée du village et dès le printemps une opération de rebouchage des nids de poule sur nos chemins.





Travaux jonction chemin Vieux chemin du Galinier

Cette partie de chemin, ayant servi pendant longtemps de dépôt de pierres, souches, s'était obstruée au fil du temps. L'épisode pluvieux particulièrement important du mois d'août a souligné l'importance de ré ouvrir ce cheminement pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.

Au-delà de cette nécessité, cet ouverture permettra une promenade agréable supplémentaire en périphérie immédiate du village. La découverte de murets que nos anciens savaient construire et entretenir avec soins pour conserver leurs espaces cultivables, la découverte de chemin dont la largeur correspondait aux besoins de l'époque.

Après les travaux de dégagement débutés dès le mois de septembre par Guy Chenivessé Patrick Lefrançois et nos employés municipaux, une opération de roulage du sol avec un compacteur limitera les effets du ruissellement et permettra aux promeneurs d'emprunter ce chemin. Avec le printemps, la repousse de l'herbe rendra ce chemin encore plus agréable.

Du côté du cèdre, dans le cadre des travaux envisagés avec l'association Famille Rurale et l'Agglomération du Gard Rhodanien, avec l'accord des propriétaires riverains, des murets vont être réalisés. Positionnés de part et d'autre du fossé, ils permettront le soutènement des terrains et la valorisation de l'entrée du village. Ces travaux seront présentés au fur et à mesure de leur réalisation.





Compostage



La réalisation de compost peut vous intéresser pour le jardinage.

Dans peu de temps, l'augmentation des coûts (transport et traitement des ordures ménagères) et la mise en place de la tarification incitative nous amèneront à trier davantage nos déchets pour ne pas avoir des sommes trop importantes à déboursier.

Prenons dès maintenant les bonnes habitudes et ayons les bons réflexes - mettons nous tous au tri sélectif (OM, bacs jaunes, compostage, verres, papiers...).

Pour inciter à cette démarche, l'Agglomération du Gard Rhodanien met en vente des composteurs individuels et nous envoie le message suivant :

Bonjour,

Le service Prévention des déchets de l'agglomération est en charge de vendre des composteurs individuels aux administrés souhaitant faire son propre compost (20€).

Il est nécessaire pour cela de prendre rendez-vous avec le service en appelant le 04.66.90.58.00.

Les animateurs sont aussi en extérieurs pour des animations et il serait dommage que les personnes se déplacent sans pouvoir être servi.

Nous comptons sur votre collaboration.

Déploiement de la fibre optique

Pour celles et ceux qui se sont interrogés sur les travaux effectués au rond point à la sortie d'Aiguèze, voici les éléments de réponse que l'on peut vous donner à ce jour.

Le déploiement de la fibre optique débute ; les travaux sont piloté par le Département qui a signé une DSP (délégation de service public) avec SFR.

Le village devrait être desservi en fibre à l'horizon 2021 ou 2022 et bénéficier alors du très haut débit.

Le progressivité d'installation prend en compte la proximité du câble principal et des priorités définies par le Département.





Coiffure et platanes...



Nos platanes passent chez le coiffeur;

L'entreprise VERTSERVICES de Bruno CHANIOL opère sur la place du jeu de paume, sur le parking du 19 mars et dans la cour de l'école pour tailler les rejets de nos platanes.

Une opération qui permet d'éliminer les branches malades, de réduire les nuisances liées à la présence des étourneaux...et qui évitera à nos employés municipaux de ramasser les feuilles pendant encore de longues semaines. Lors de la prochaine intervention sur les platanes il sera nécessaire d'apporter une attention particulière à ceux situés dans la cour de l'école. Globalement l'état de santé de nos arbres reste satisfaisant.

Rue des écoles...au fil du temps

La rue des écoles change au fil du temps.

Les lampadaires ballons ont été remplacés, sans improvisation, la famille Vermorel a rénové son mur et mis en valeur le puits et la croix.

Aujourd'hui, les travaux se prolongent avec une rénovation des murs des maisons de Jean-Pierre Lavastre et celui de Christine Géhin (née Lavastre).

Une rue qui rehaussera encore le cachet du village pour le plus grand plaisir de tous. Une réflexion est menée pour refaire le revêtement au niveau du carrefour de la rue de la Font

Quelques photos des travaux en cours :





Réunion d'information

La réunion d'information annoncée s'est déroulée le vendredi 9 novembre.

Dans un premier temps ; des points intéressants la commune, son évolution et son devenir, ont été présentés très succinctement. Schéma de cohérence territoriale, transfert de compétence eau et assainissement, tarification incitative et ramassage des ordures ménagères, communes nouvelles : autant de points qui ont été survolés afin d'inciter les villageois à compléter leur information et affiner leur appréciation. Les informations complémentaires sont disponibles sur les différents sites informatiques de l'état, du département et de l'agglomération ; elles peuvent également être obtenues en mairie.

Dans un deuxième temps, trois projets ont été présentés aux nombreux aiguèzois présents pour recueillir leurs avis et permettre aux conseillers de se prononcer lors du prochain conseil municipal du 21 novembre 2018. Ces trois projets impactent sur l'avenir de la commune.

Le premier porte sur un éventuel aménagement de l'aire naturelle du Giet. Il pourrait permettre de sécuriser le site, le viabiliser, en améliorer la propreté en installant des sanitaires, envisager un développement autour de nouveaux projets (sentier botanique ...). Ce projet obligerait à contracter un emprunt conséquent (malgré les subventions possibles) et amènerait à implanter de nouvelles structures (portiques, bornes...). De réelles interrogations subsistent (malgré l'étude réalisée) sur le retour sur investissement. Les réactions des aiguèzois ont été mitigées et correspondent aux arguments avancés lors de la réunion publique précédente pour conserver cet espace dans son état naturel.

Le second projet, sur le déplacement de l'antenne de radiotéléphonie, a été présenté par M. Bascou de la société Bouygues Télécom. De l'écoute des aiguèzois il ressort que les nécessités du quotidien obligent à "avoir du réseau". Malgré les nuisances visuelles générées, ce projet est assez bien accepté. S'il est mené à terme, la convention devra être soit restrictive sur le nombre d'opérateurs, soit porteuse de clauses précisant les conditions d'installation et les retours pour la commune.

Le troisième projet, sur l'installation d'une tyrolienne au niveau des falaises était très attendu. Après une introduction portant sur l'évolution de la fréquentation touristique, les avantages et les inconvénients d'une telle réalisation, le projet a été présenté par M. Duz. Un projet qui a été à l'origine de protestations, qui a amené un collectif à présenter des interrogations et son opposition, qui a donné lieu à quelques interventions dépassant la sérénité souhaitée.

La tenue de cette réunion s'inscrit pleinement dans la volonté de prendre des décisions de manière collégiale, sans pour autant faire preuve de démagogie. Un principe qui s'applique pour les réunions du conseil municipal et qui peut être étendu pour des décisions importantes lorsque l'avis du plus grand nombre paraît souhaitable. Il reste important de souligner qu'il est du devoir de la mairie de présenter des études prospectives et d'éventuelles évolutions, qu'il est aussi de son devoir d'être à l'écoute des administrés.

Les membres du conseil municipal étaient tous présents lors de la réunion publique, ils disposent de nombreux éléments qui leur permettront de décider des suites à donner aux différents projets.





Tyrolienne...suite et ... FIN

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 21 novembre 2018 et un des points à l'ordre du jour était le projet de tyrolienne qui a fait beaucoup parler.

Au fil de l'étude, la municipalité a informé les personnes qui le souhaitent par les procès-verbaux de réunion du conseil et par les bulletins municipaux.

La lecture de ces différents documents et un dialogue auraient certainement permis en amont de la **réunion publique évoquée dès le 29 mai 2018** d'échanger et de comprendre la position du conseil municipal.

Conseil qui a tenu le rôle pour lequel il est mis en place : *entre-autre* gérer et traiter le quotidien - se projeter vers l'avenir et être une force de proposition. Conseil qui a décidé de prendre l'avis des aiguëzois sur un sujet qui allait les toucher. Conseil qui a su présenter le projet, écouter et entendre les avis exprimés avant de se prononcer sur la poursuite ou l'abandon du projet.

La décision du conseil est sans équivoque, 10 oppositions au projet pour 1 vote favorable. Cette décision souligne le respect qui doit être accordé à l'avis du plus grand nombre, le vote favorable doit certainement mettre en exergue le fait que le projet présentait aussi des avantages.

Espérons que dans l'avenir de tels moments de démocratie nous soient encore autorisés....

Pour rappel : Les différents procès-verbaux de réunion du conseil au cours desquels le sujet a été évoqué :

Réunion du Conseil du 28 mars 2018

8 – Etude sur l'opportunité d'installation d'une tyrolienne aux abords ou à proximité immédiate du village : le maire présente les deux projets présentés par la société accrobranche. Afin de voir évoluer l'offre touristique et développer l'attractivité du village le conseil décide d'accepter le projet de tyrolienne partant de la falaise de la Roque pour atteindre la bordure du chemin de l'escal. Cette réalisation doit s'intégrer au paysage (pas de chèvre départ – plate-forme bois de départ et arrivée), être conforme aux normes de sécurité (installations et abords), ne pas occasionner de nuisance nocturnes. Pascal BERNARD, en charge de la qualité au sein de l'association des PBVF, interrogé sur le projet estime que celui-ci ne peut pas nuire au classement du village. Les modalités de compensation financière seront arrêtées avec l'exploitant conformément aux orientations envisagées par le conseil. L'autorisation d'exploitation sera dans un premier temps signée pour une durée de 6 mois à titre expérimental.

Réunion du conseil du 29 mai 2018

4 – Point de situation projet tyrolienne : Le projet de tyrolienne porte sur deux possibilités actuellement à l'étude. La première possibilité d'une longueur de 400 m envisage un départ à proximité de la croix de la Roque et une arrivée sur plateforme bois en parallèle à la partie supérieure du chemin de l'escal. La seconde possibilité d'une longueur de 700 m envisage un départ du tiers inférieur de la montée vers la croix du Giet et une arrivée au sud de la croix de la Roque. Ce projet reste à l'étude, sa finalisation reste conditionnée par un avis favorable de la majorité des habitants, par un intérêt réel pour la commune (attrait touristique, développement économique, emplois...) et par une analyse fine des nuisances supplémentaires générées. Une réunion publique de présentation et de prise d'avis sera envisagée si le projet est poursuivi.

Réunion du conseil du 18 juillet 2018

3 – Point de situation des projets en cours ; peu d'évolutions depuis la dernière réunion de mai : - Tyrolienne : le maire propose au conseil de réaliser une réunion publique d'information à l'automne et de prendre l'avis des résidents avant toute décision définitive de réalisation ou d'abandon du projet. Un tel projet ne peut et ne doit être réalisé que s'il est porté par la volonté de la majorité des villageois.

Réunion du conseil du 12 septembre 2018:

4- Projets en cours (tyrolienne, aire camping-cars, pylône de téléphonie) :

Pour être réalisable, ces projets doivent obtenir le consensus des villageois. A cet effet une réunion publique d'information sera réalisée le vendredi 9 novembre 2018 à 20h30 dans la salle de l'école. Le projet tyrolienne sera présenté par M. Pierre Dust, celui de l'implantation d'un pylône de radiotéléphonie (pour déplacer l'émetteur actuel de Bouygues télécom) par un salarié de la société, celui de l'aire du Giet par la mairie. A l'issue de cette réunion le conseil décidera de l'opportunité de poursuite des projets. Celui lié à une nouvelle implantation de pylône reçoit pour l'instant un avis favorable du conseil (8 pour – 2 contre), cet avis permet la poursuite de l'étude et ne vaut pas pour décision



Conseil municipal du mardi 22 Janvier

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 22 JANVIER 2019 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.

Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Aude COSTA, Alain COSTE, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.

Procuration : Néant

Absent : Roland VINCENT

Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du conseil du 18 décembre 2018 est validé à l'unanimité.

1 - Redevance SDIS : le maire évoque le nouveau mode de calcul applicable à la contribution communale au budget du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Ce nouveau mode de calcul majore de 26,07 % la somme versée par la commune (6340,96 € en 2018 – 7993,78 € pour 2019).

Cette évolution fait suite à la décision du préfet du Gard de porter en référer devant le tribunal administratif la délibération du mode de calcul par strates (+/- 3500 h) prise par le conseil d'administration du SDIS. Cette dernière délibération était favorable à la ruralité et prenait en compte la fragilité financière des petites communes.

2 - Bail de location : le conseil décide de valider la proposition de location du local du rez-de-chaussée de l'ancienne école libre à Madame Florence Guyot pour la réalisation et la vente de produits artisanaux (gravure sur verre). Le bail de location sera réalisé par la mairie.

3 – Plan Local de l'Habitat : Après étude du dossier PLH et prenant en compte les nouvelles contraintes imposées par un tel plan, le conseil délibère et décide à la majorité (6 voix contre, 3 pour, 1 abstention) d'émettre un avis défavorable sur le projet de PLH 2019-2024 et autorise M. le maire à transmettre cet avis à l'Agglomération du Gard rhodanien.

4 – Stationnement en période estivale, aire naturelle camping-cars :

Parkings et aire naturelle : Les dispositions définies par arrêté municipal et règlementant le stationnement restent inchangées en 2019. Le paiement d'une redevance sera perçue auprès des campings caristes stationnant à l'aire naturelle du Giet sur la période du 1 avril au 30 septembre 2019.

5 – Occupation de l'espace public à des fins commerciales :

Le conseil décide à la majorité (8 pour, 2 contre) de majorer de 0,50 € /m² l'occupation de l'espace public ; le coût est porté à 34 €/m² pour la saison 2019.

L'espace délimité au titre de terrasse pourra être occupé durant la saison touristique (1 avril – 15 octobre). Pour favoriser les commerces ouverts à l'année une dérogation, prenant en compte les contraintes des commerçants et celles des habitants, sera accordée.

Les commerçants souhaitant occuper l'espace public devront en faire la demande avant le 1 avril 2019.

Un arrêté fixant le détail des modalités d'occupation de l'espace public sera publié et diffusé aux commerçants.



6 – Demande de subvention - Travaux 2019 : Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser le maire à réaliser les demandes de subventions (Etat, Région, Département, Agglomération) pour les travaux d'entretien envisagés sur les bâtiments communaux.

7 – Formation des employés : Les employés municipaux ont été formés à l'utilisation des extincteurs et ont suivi une remise à niveau en matière de secourisme.

8 - Animations 2019 : Un premier calendrier des manifestations connues à ce jour est dressé ; une information actualisée régulièrement sera diffusée sur le site de la commune. Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 16 février pour une soirée galette des rois et jeux.

Informations :

- Afin de participer au **grand débat national**, la mairie a ouvert un cahier « de propositions pour un avenir meilleur ». Si des propositions sont apportées, ce cahier sera transmis afin que son contenu soit pris en compte.

- **Projet d'antenne Bouygues Telecom** : Le projet de convention a été reçu en mairie ; les modifications souhaitées ont été transmises.

- **Points divers.**

La séance est clôturée à 23h00.

A Aiguèze, le 23 janvier 2019.

Alain CHENIVESSE, Maire.



**Prochaine réunion du
conseil,
le mardi 19 février 2019
à 20h30**





Recensement militaire OBLIGATOIRE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???




Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du “parcours de citoyenneté” (la première étant l’enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s’ils résident à l’étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

 La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Attestation de recensement

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l’autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d’office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu’à l’âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

Journée d’Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Elle constitue la 3ème étape du “parcours de citoyenneté”. La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l’âge de 18 ans.

C’est l’occasion d’avoir un contact direct avec la communauté militaire et d’y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l’inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l’autorité publique.

Pièces à produire pour le recensement :
carte d’identité du jeune + livret de famille



Papa Noël a remonté le temps...



Sans âge, éternel, immortel Papa Noël traverse les époques... C'est pour cela peut-être que "les souriceaux intellos" ont invité tous les enfants du village (de 0 à 12 ans) pour le goûter de Noël récréatif le dimanche 9 Décembre avec un spectacle dont le fil conducteur fut une machine à remonter le temps. Spectacle donc, rendez-vous personnel avec mÔssieur Père Noël, goûter avec les gâteaux des mamans... un bon moment inoubliable pour ce moment...intemporel.

Merci à l'association pour ce moment encore réussi.

La mairie a envoyé aux parents concernés par mail la photo de leur bambin avec PN....si ce n'est le cas dites nous le....





Ca castagne...un soir

Un bon moment pour les 28 aiguèzois qui avaient décidé de partager une soirée.

En ingrédients :

- Quelques châtaignes, mandarines, papillotes, jus de fruits et verres de vins de toutes les couleurs,
- Une dose de bonne humeur,
- Quelques jeux de cartes et ou de société,

En résultat :

- le plaisir de se retrouver pour échanger sur divers sujets ; celui de la discussion sur le beau temps relatif du moment ou l'actualité nationale et les feux de Californie,
- le plaisir de jouer,

Au bilan, une soirée réussie au cours de laquelle chacun a trouvé son bonheur.



Associations — Racines Aiguèzoises



Traditionnelle sortie à la dent de Rez sous un ciel maussade et menaçant





Marché de Noël : millésime 2018



Le Père Noël a une nouvelle fois visité notre village à l'occasion du marché de Noël.

Une animation qui a débuté le samedi 1 décembre par la maintenant traditionnelle veillée avec nos amis Saint Martinois. Traversée du pont en cortège, accueil à saint Martin, défilé aux lampions dans les rues, la soupe et le verre de l'amitié pour renforcer les liens qui unissent les deux villages.

Un marché de Noël organisé une nouvelle fois conjointement par les deux villages, mutualisation de la promotion, des transports ... et même du Père Noël.

Sur Aiguèze, la préparation minutieuse par les nombreux bénévoles a permis de présenter un beau marché ; décoratrices, monteurs de barnums, cuisiniers, serveurs....tous ont une nouvelle fois été au rendez-vous pour ouvrir et offrir aux visiteurs un village accueillant. Tous étaient au rendez-vous mais tous avaient une pensée pour Jeannot et espèrent qu'il se remette rapidement pour partager sa bonne humeur.

Plus de 25 commerçants avaient bravé la météo peu favorable du matin pour offrir un marché agréable et satisfaire visiteurs et clients. Des commerçants installés sur notre place et dans différents bâtiments publics ou privés, une mini ferme avec de nombreux animaux pour le plaisir de plus de 300 enfants qui ont pénétré dans l'enclos positionné sur la placette. Une

animation sonore adaptée pour renforcer ce moment festif.

Moment très attendu, la descente du clocher du village par le Père Noël, moment magique qui a une nouvelle fois émerveillé petits et grands. Ce Père Noël un peu avant l'heure nous a rendu visite pour distribuer friandises papillotes et bons mots.



Pour tout dire, un moment de partage, un moment de fête pour préparer celles à venir.

Plus de photos sur aigueze.fr





Les festivités 2019 se précisent...

MIS A JOUR LE 31 JANV 2019

Aiguèze

Agenda des
Festivités 2019



Calendrier prévisionnel

Janvier :

12 vœux de la municipalité,

Février :

16 Galette des rois

Mars :

23—24 Raid Accro Peyrolais

24 Repas des aînés

Avril :

6-7 Journées des métiers d'art

14 Marché aux Fleurs

27-28 de ferme en ferme

Mai :

4 et 5 Fête du pain

25: Trail des Gorges

Juillet :

4-6 Triathlon des Gorges

Visite insolite

14 Concours de pétanque

18 drôles de visites

Balade vignoble et découverte

Repas tiré du sac

Juin :

1 Rallye des PBVF

9—10 Brocante

19-22 L'Ardéchoise

22-23 Journées du patrimoine

29—06/07 Expo peintres

Repas des chasseurs

Septembre :

Visite Histoire de Clocher

15-16 Journées du patrimoine

Concours de pétanque des Aiguèzois

Août:

8 Drôles de visites

Repas tiré du sac

Visite Guidée Histoire de Clocher

15 Concours de pétanque

Balade vignoble et découverte

Octobre :

27 fête de la Courge

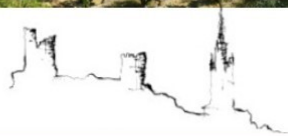
Novembre :

Castagnade

Décembre :

1 : Marché de Noël

Noël des enfants



Aiguèze



Au bord des Gorges de
l'Ardèche...

Info sur aiguzze.fr